

FAITS SAILLANTS

Assemblée publique du comité de suivi du projet du Lac Guéret 27 janvier 2020

Environ 35 personnes ont pris part à la rencontre. L'assemblée était animée par Jean-Pierre Barry, président du comité de suivi. Jean L'Heureux, Yves Perron et Julie Gravel (les représentants de Mason Graphite), qui n'ont pu être présents à cause d'un problème d'avion, ont participé par vidéoconférence et ont présenté la mise à jour du projet.

A. Mise à jour sur l'avancement du projet par l'équipe de Mason Graphite

1. Avancement du financement

- La structure de financement est conçue autour de deux principaux objectifs, soit de minimiser la dilution pour les actionnaires et d'assurer une base solide pour la croissance future.
- Elle impliquera au moins un partenaire stratégique.
- Les coûts (CAPEX) de construction et d'aménagement des installations (mine et concentrateur) s'élèvent à 258 M\$. Sur cette somme, 40 M\$ ont déjà été investis.
- Un financement partiel de 45,0 M\$ a déjà été clôturé en janvier 2018. La vente des actions de NanoXplore en 2019 a quant à elle généré 28,2 M\$.

2. Avancement du projet depuis la dernière rencontre

- À titre de rappel, le statut de l'ingénierie détaillée atteint 75 % pour le projet global. Les autorisations gouvernementales requises pour la mise en chantier ont déjà été obtenues. Celui-ci démarrera dès que le financement aura été complété.
- L'équipe de Mason Graphite continue de créer de la valeur pour le projet.
- À souligner parmi différentes avancées réalisées depuis la dernière rencontre, un nouvel agencement du site minier a été conçu dans les derniers mois, permettant de réduire l'empreinte au sol du projet, d'améliorer la gestion des eaux et d'intégrer un programme de R&D sur les stériles.

3. Produits à valeur ajoutée

- L'équipe de Mason Graphite travaille actuellement à la finalisation d'une étude technique et économique sur les produits à valeur ajoutée, dont le principal marché est les batteries Li-ion pour les véhicules électriques. Les résultats sont attendus en février 2020. Ils seront communiqués au moment opportun selon les prescriptions habituelles.

FAITS SAILLANTS

- Le procédé, qui fait l'objet de l'étude, consiste en bref à porter le graphite à un niveau de pureté de 99,95 % C, à le broyer très fin et l'arrondir puis finalement l'enrober d'une fine couche de carbone.

B. Rapport annuel du comité de suivi du projet du Lac Guéret

- Le comité de suivi veille à l'intégration harmonieuse du projet dans le milieu. Il est composé de 13 représentants et représentantes de la communauté.
- Son premier rapport annuel couvre la période allant de sa mise sur pied en juillet 2018 jusqu'au 31 décembre 2019.
- Il se réunit une fois par trimestre (5 réunions en tout au cours de la période couverte par le rapport), en alternance entre les secteurs Est et Ouest de Baie-Comeau et Pessamit, et tient la même journée une assemblée publique. Pour la période visée, 170 personnes ont pris part aux assemblées publiques. Ces dernières ont également été retransmises sur Facebook et ont généré 4 900 visionnements.
- Le comité de suivi contribue aussi au dialogue avec la population en veillant à la fluidité et au caractère constructif des échanges entre Mason Graphite et la population.
 - 82 communications ont été traitées au cours de cette période;
 - Il s'agit principalement de demandes d'information (72 %);
 - Les questions portent majoritairement sur les perspectives d'emploi (28 %), le financement du projet (28 %) et les activités du comité de suivi (20 %);
 - Aucune plainte n'a été enregistrée au cours de cette période;
 - Le délai moyen de réponse est de 1,2 jour.
- Depuis sa mise sur pied, le comité a principalement veillé :
 - À se donner des règles de fonctionnement conformes à son mandat (Charte adoptée en janvier 2019);
 - À s'approprier les principales composantes du projet du Lac Guéret;
 - À développer un tableau de bord en développement durable, un outil qui lui permet de contribuer à l'évaluation de la performance sociale et environnementale du projet dans une perspective d'amélioration continue. Les indicateurs retenus feront l'objet d'un nouveau rapport en juin 2020.
- Tous les documents rattachés aux travaux du comité peuvent être consultés à www.projetlacgueret.com/comitesuivi. Le rapport annuel détaillé y sera également disponible au cours des prochains jours.

FAITS SAILLANTS

C. Questions et commentaires du public

Question 1

Concernant la réalisation des travaux à Baie-Comeau [au site du concentrateur], est-ce que tous les contrats sont déjà conclus ?

Réponse de Mason Graphite

On a lancé des appels d'offres pour différents secteurs comme les travaux civils, l'excavation, la structure d'acier et le béton pour pouvoir commencer la construction. On a plusieurs lettres d'intention. On attend le financement pour annoncer ces contrats-là.

Question 2

Pour ce qui est du développement de la mine, est-ce que vous allez procéder par appels d'offres et est-ce que les entrepreneurs locaux seront invités ?

Réponse de Mason Graphite

Les premiers travaux d'aménagement et de préparation à la mine vont être faits par un entrepreneur. Lorsqu'on embauchera nos employés, ce seront eux qui prendront le relais. Nous ferons des appels d'offres et oui, les entrepreneurs locaux seront invités comme c'est toujours le cas.